



SECLIN, le 27/10/2023

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira en séance, à la Salle Ronny Coutteure, **mardi 7 novembre 2023 à 18H30**.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
2. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29/09/2023**
3. **COMMUNICATIONS DU MAIRE**
4. **DECISIONS MUNICIPALES & ETAT DES MARCHES AU 27/10/2023**
5. **COMMISSION SECURITE – HANDICAP – ASSOCIATIONS – RELATIONS INTERNATIONALES**
 1. Attribution d'une subvention exceptionnelle Seclin Mélandois Tourisme
6. **COMMISSION FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – RESTAURATION - SUIVI DES MARCHÉS PUBLICS**
 2. Décision modificative n°1
 3. Organisation du repas de fin d'année du Comité des Œuvres Sociales par le service de restauration municipale
 4. Modification du tableau des effectifs
7. **COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE**
 5. Mise à disposition de composteurs individuels aux habitants – délibération cadre
 6. Attribution de subventions d'équipement à des particuliers – prime éco habitat
8. **COMMISSION PARCOURS EDUCATIF**
 7. Tarification des assistants familiaux à la restauration scolaire
 8. Tarifs des classes de découverte à la montagne 2024
 9. Modification du règlement de fonctionnement du Multi Accueil Club les P'tits Loups
 10. Participation familiale au séjour ski 2024
9. **COMMISSION URBANISME – MOBILITÉ – TRAVAUX – QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC**
 11. Convention de déversement avec la MEL pour la mise en place de toilettes publiques Place Stalingrad

François-Xavier CADART



Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
SECLIN MELANTOIS TOURISME**

Vu l'envoi par mail aux membres de la commission Sécurité, Handicap, Associations et Relations Internationales en date du 26 octobre 2023,

La ville a sollicité le soutien de l'ingénierie de l'office du tourisme « SECLIN MELANTOIS TOURISME » concernant des travaux pour :

- La conception et le développement de l'escape game « Le discours volant » retraçant l'histoire de la commune pour la fête des harengs,
- L'édition du plan touristique de la ville de Seclin.

Dans la mesure où ces réalisations n'entrent pas dans la convention d'objectifs et de moyens signée entre « Seclin Mélantois Tourisme » et la ville, il est proposé de voter une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500 euros.

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice 2023 à l'article 65748 « Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé – Autres personnes de droit privé » fonction 024 « Aide aux associations » (gestionnaire interne « Subventions exceptionnelles »).

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

Le versement de cette subvention exceptionnelle, d'un montant de 1500 € (mille cinq cents euros).

ADOpte A L'UNANIMITE

A 25 VOIX POUR.

7 votes dévoyés pour les élus membres de l'association et à jour de leurs cotisations (CADART François-Xavier, GOULLIART Emmanuel, SPOTBEEN Michel, CARLIER Hervé, VANDENKERCKHOVE Didier, EL MESSAOUDI Amira, HUART Cécile)

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI



Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme

Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023**

DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu la commission Finances - Marchés publics - Ressources humaines - Restauration réunie le 26 octobre 2023,

Afin de sécuriser la préparation de la paie du mois de décembre, la décision modificative n°1 intègre l'augmentation des dépenses de personnel de 200 K€.

Outre des ajustements liés à l'organisation des services (remplacements temporaires, etc.), cette augmentation, portant la masse salariale à 13 600 K€, permet de couvrir certaines dépenses susceptibles d'intervenir d'ici la fin de l'exercice (mobilités et décisions du conseil médical, notamment).

Dans une optique d'optimisation budgétaire et conformément à la stratégie financière de restauration du niveau d'épargne engagée depuis 2020, ces mouvements sont réalisés de façon neutre, par redéploiement des charges à caractère général selon les niveaux de consommation anticipés (-200 K€). Ces ajustements intègrent en particulier :

- Les crédits non utilisés au titre de la classe transplantée 2023, pour une dépense effective de 55 K€ (-30 K€) ;
- Les dépenses de communication, portées à 91 K€ (-10 K€) ;
- Les diagnostics archéologiques, selon l'avancement des projets suivis, portés à 15,5 K€ (- 20 K€) ;
- Les dépenses d'entretien de l'éclairage public, selon le nombre d'interventions encore prévues d'ici la fin de l'année, portées à 155 K€ (-35 K€).

Il convient de relever que certaines recettes sont dès à présent attendues en hausse, sans néanmoins être intégrées au budget. Parmi celles-ci, peuvent en particulier être indiquées :

- Le filet de sécurité 2022, dont la ville bénéficiera pour, au total, 828 K€, dont 665 K€ de solde à percevoir en 2023 (pour une inscription volontairement prudente de 400 K€ au budget primitif) ;
- La taxe locale sur la publicité extérieure, pour laquelle le travail d'optimisation de l'assiette engagé en 2022, tout en veillant à la protection des petites et moyennes entreprises par l'adoption de nouvelles exonérations applicables en 2024, devrait permettre cette année, dans l'attente de la finalisation de la procédure, une augmentation des recettes d'environ 100 K€ (pour atteindre 525 K€).

Les recettes supplémentaires permettront d'alimenter l'épargne de la collectivité, destinée à amplifier, en 2024, la politique d'investissement selon l'avancement des grands projets (transformation de la salle des fêtes en salle de spectacle, modernisation de l'éclairage public, rénovation du cénotaphe, etc.).

La décision modificative s'équilibre, en synthèse, de la façon suivante :

Chapitre	Dépenses	Recettes
011 Charges à caractère général	-200 000	
012 Charges de personnel	+200 000	
Total mouvements réels	+0	+0
Total mouvements d'ordre	+0	+0
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	+0	+0

Chapitre	Dépenses	Recettes
Total mouvements réels	+0	+0
Total mouvements d'ordre	+0	+0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+0	+0

TOTAL	+0	+0
--------------	-----------	-----------

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

D'approuver les mouvements budgétaires proposés dans le cadre de la décision modificative n°1, présentés de façon exhaustive dans la maquette jointe en annexe.

ADOpte A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI



Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme

Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le :
Et de la publication le :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3 500 habitants et plus : VILLE DE SECLIN (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590560500014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE SECLIN (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	7
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	12
D2 - Balance générale - Recettes	14

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	20
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	27
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	102
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	12598

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1363.53

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1647.90
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1703.73
3	Dépenses d'équipement brut / population	274.57
4	Encours de dette / population (2) (3)	388.64
5	DGF / population	31.75
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64.54
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.67
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16.11
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	22.81
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.28

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET (4)		0,00	0,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 086 434,04	0,00	0,00	0,00	1 086 434,04
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	61 170,40	0,00	0,00	0,00	61 170,40
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	3 470 760,67	0,00	0,00	0,00	3 470 760,67
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	115 945,31	0,00	0,00	0,00	115 945,31
Total des dépenses d'équipement		4 734 310,42	0,00	0,00	0,00	4 734 310,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	420 000,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		420 000,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 154 310,42	0,00	0,00	0,00	5 154 310,42

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		230 000,00		0,00	0,00	230 000,00

TOTAL	5 384 310,42	0,00	0,00	0,00	5 384 310,42
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 384 310,42
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	425 950,00	0,00	0,00	0,00	425 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		925 950,00	0,00	0,00	0,00	925 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 065 950,00	0,00	0,00	0,00	1 065 950,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 333 111,40		0,00	0,00	2 333 111,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 033 111,40		0,00	0,00	3 033 111,40

TOTAL	4 099 061,40	0,00	0,00	0,00	4 099 061,40
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 285 249,02
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 384 310,42
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 803 111,40
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	5 844 300,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	5 644 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	13 400 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	13 600 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 371 000,00	0,00	0,00	0,00	1 371 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		20 615 300,00	0,00	0,00	0,00	20 615 300,00
66	Charges financières	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
67	Charges spécifiques (4)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 760 300,00	0,00	0,00	0,00	20 760 300,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	2 333 111,40		0,00	0,00	2 333 111,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 833 111,40		0,00	0,00	2 833 111,40

TOTAL	23 593 411,40	0,00	0,00	0,00	23 593 411,40
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 593 411,40
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 400,00	0,00	0,00	0,00	7 711 400,00
731	Fiscalité locale	9 308 000,00	0,00	0,00	0,00	9 308 000,00
74	Dotations et participations (4)	2 733 500,00	0,00	0,00	0,00	2 733 500,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
Total des recettes de gestion courante		21 432 900,00	0,00	0,00	0,00	21 432 900,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
77	Produits spécifiques (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 463 700,00	0,00	0,00	0,00	21 463 700,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00		0,00	0,00	30 000,00

TOTAL	21 493 700,00	0,00	0,00	0,00	21 493 700,00
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 653 981,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 147 681,93
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	2 803 111,40	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-200 000,00		-200 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		5 384 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	466 434,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	61 170,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 320 760,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	75 945,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 734 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	420 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 154 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		230 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 099 061,40	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	425 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		925 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 065 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 333 111,40		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	500 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 033 111,40		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		5 384 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	466 434,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	414 133,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	52 300,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	61 170,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	61 170,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 320 760,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	276 535,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	176 015,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	171 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	207 110,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	637 266,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	49 486,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	77 757,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	617 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	245 133,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	86 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	100 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	52 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	83 474,69	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	182 371,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	75 945,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 945,31	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 734 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	420 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 154 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	8 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	60 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		230 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
210000001	TRAVAUX SALLE DE SPECTACLE		137 971,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22001	RESTRUCTURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			137 971,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210000001
LIBELLE : TRAVAUX SALLE DE SPECTACLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		137 971,96	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	137 971,96	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	137 971,96	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22001
LIBELLE : RESTRUCTURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 099 061,40	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	425 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	52 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	36 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	46 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	143 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		925 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 065 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 333 111,40		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	500 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	7 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
280422	Privé - Bâtiments et installations	21 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	31 000,00		0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	11 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	26 000,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	100 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	34 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	51 000,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	12 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	35 000,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	141 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 000,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	80 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 033 111,40		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	23 593 411,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	5 844 300,00	0,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	13 400 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 371 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 615 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		20 760 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 333 111,40			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 833 111,40			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	21 493 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 308 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 733 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		21 432 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		30 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		21 463 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 593 411,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	5 844 300,00	0,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00
60268	Autres produits pharmaceutiques	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études	7 320,00	0,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
6042	Achats de prestations de services	379 110,00	0,00	0,00	-75 000,00	-75 000,00	0,00	-75 000,00	-75 000,00
60611	Eau et assainissement	94 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 331 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	35 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	411 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	15 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	74 590,00	0,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	74 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	134 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	41 920,00	0,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
6064	Fournitures administratives	41 490,00	0,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	35 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	44 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	102 850,00	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
611	Contrats de prestations de services	159 540,00	0,00	0,00	-12 000,00	-12 000,00	0,00	-12 000,00	-12 000,00
6132	Locations immobilières	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	137 080,00	0,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00
61358	Autres	250 839,66	0,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
61521	Entretien terrains	278 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	126 120,00	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	175 115,00	0,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00
61551	Entretien matériel roulant	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	321 103,40	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
6161	Multirisques	79 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Études et recherches	66 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	17 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	279 714,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	52 480,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	299 185,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	30 805,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	40 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	6 520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	87 910,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	52 260,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	97 902,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	69 930,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 105,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	820,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	36 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	13 400 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6218	Autre personnel extérieur	39 615,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	157 150,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	39 278,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	153 126,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 174 460,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	123 604,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	79 940,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - DM - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64118	Autres indemnités	1 029 625,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
64121	Rémunération principale	391 120,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00		-5 000,00	-5 000,00
64128	Autres indemnités	93 020,00	0,00		63 500,00	63 500,00		63 500,00	63 500,00
64131	Rémunérations	2 089 410,00	0,00		51 500,00	51 500,00		51 500,00	51 500,00
64132	SFT, indemnité de résidence	41 060,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	195 700,00	0,00		71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	10 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 605 354,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 709 369,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	113 882,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	200 525,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	83 297,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	27 290,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 275,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 371 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	198 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	22 345,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	16 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	395,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	201 330,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	400 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - DM - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	237 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	109 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	89 980,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 615 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		20 760 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 333 111,40			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 833 111,40			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	22 896,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 161,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 493 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	77 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	334 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	357 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	457 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70684	Redevances d'archéologie préventive	32 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	7 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	138 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 308 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	7 810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 733 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741123	DSU des communes	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotations de compensation des EPCI	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			
74718	Autres participations Etat	150 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	750 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	842 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, héberg	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		21 432 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		21 463 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	30 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	30 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - DM - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		420 000,00	1 136 658,04	0,00	118 962,85	429 362,62	1 649 054,43	85 899,71	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	241 632,50	0,00	600,00	10 908,00	774 418,80	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	833 080,23	0,00	116 362,85	388 454,62	852 635,63	65 899,71	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	61 945,31	0,00	2 000,00	30 000,00	22 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		640 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	73 380,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	73 380,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 144 355,00	24 100,00	74 000,00	71 917,77		5 154 310,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		420 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 800,74	0,00	0,00	4 074,00		1 086 434,04
204	Subventions d'équipement versées	4 170,40	0,00	57 000,00	0,00		61 170,40
21	Immobilisations corporelles	1 105 383,86	24 100,00	17 000,00	67 843,77		3 470 760,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		115 945,31
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		131 800,00	0,00	8 520,00	152 250,00		1 065 950,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		140 000,00
13	Subventions d'investissement	131 800,00	0,00	8 520,00	152 250,00		425 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			420 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		420 000,00
RECETTES			640 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement		140 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		500 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		993 744,22	0,00	8 376,82	0,00	0,00	134 537,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	230 332,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	494 917,60	0,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	19 987,69	0,00	0,00	0,00	0,00	5 589,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	175 261,12	0,00	8 376,82	0,00	0,00	948,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	15 945,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 136 658,04
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 332,50
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	622 917,60
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 576,69
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 585,94
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 945,31
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	113 962,85	5 000,00	0,00	0,00	118 962,85
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
213	Constructions	0,00	47 462,85	0,00	0,00	0,00	47 462,85
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	7 200,00	5 000,00	0,00	0,00	12 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	56 700,00	0,00	0,00	0,00	56 700,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211	212	213	221	222	223
			Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
DEPENSES		0,00	67 884,80	233 776,13	85 908,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	10 908,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	6 540,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	48 164,80	175 626,13	5 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	19 720,00	21 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		41 793,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 362,62
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 908,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 540,00
213	Constructions	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 290,93
218	Autres immobilisations corporelles	38 293,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 623,69
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		50 000,00	263 544,84	198 418,80	52 025,95	0,00	0,00	0,00	600 000,00	1 620,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	118 818,80	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	50 000,00	196 187,60	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	43 000,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	12 357,24	600,00	2 025,95	0,00	0,00	0,00	0,00	1 620,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		257 186,00	136 945,52	52 796,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	74 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	177 610,80	62 925,52	10 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	13 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	6 575,20	0,00	28 796,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	12 880,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	12 880,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		9 847,32	0,00	26 670,00	0,00	0,00	0,00	1 649 054,43
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	768 818,80
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
212	Agencements et aménagements de terrains	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 020,00
213	Constructions	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	551 723,92
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00	0,00	39 280,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 847,32	0,00	15 790,00	0,00	0,00	0,00	69 611,71
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 380,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 380,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 099,71	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 199,71	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 800,00	85 899,71
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00	48 999,71
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		44 496,60	0,00	76 200,00	628 535,36	0,00	0,00	0,00	395 123,04
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 170,40
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 800,74
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 975,20
213	Constructions	44 496,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	35 200,00	628 535,36	0,00	0,00	0,00	178 176,70
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	76 800,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	76 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144 355,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 170,40
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 800,74
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 975,20
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 496,60
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841 912,06
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 800,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		24 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	24 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	8 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	8 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 520,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 520,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	71 917,77	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 074,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	67 508,97	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	334,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	152 250,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	52 250,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 917,77
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 074,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 508,97
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,80
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 250,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 250,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		142 500,00	9 578 960,59	0,00	357 414,80	2 639 768,84	4 342 606,67	2 042 044,10	0,00
011	Charges à caractère général	-2 500,00	1 767 081,59	0,00	67 364,80	1 050 333,84	1 643 004,67	337 235,10	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	7 292 905,00	0,00	290 050,00	1 390 605,00	2 592 080,00	1 304 635,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	518 974,00	0,00	0,00	198 830,00	107 522,00	400 174,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		18 995 200,00	130 200,00	0,00	0,00	385 000,00	1 101 700,00	851 600,00	0,00
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	46 000,00	0,00	0,00	385 000,00	715 700,00	253 300,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 711 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 308 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 680 000,00	84 200,00	0,00	0,00	0,00	371 000,00	598 300,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 147 815,00	124 000,00	118 300,00	266 890,00		20 760 300,00
011	Charges à caractère général	0,00	672 780,00	54 000,00	50 000,00	5 000,00		5 644 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	444 035,00	0,00	23 800,00	261 890,00		13 600 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	31 000,00	70 000,00	44 500,00	0,00		1 371 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		21 463 700,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 400 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 711 400,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 308 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 733 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		800,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		142 500,00
615	Entretien et réparations	-13 000,00
628	Divers	10 500,00
661	Charges d'intérêts	120 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00
RECETTES		18 995 200,00
641	Rémunérations du personnel	60 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	40 000,00
731	Fiscalité locale	9 308 000,00
732	Fiscalité reversée	7 711 400,00
741	D.G.F.	418 000,00
744	FCTVA	20 000,00
748	Autres attributions et participations	1 242 000,00
752	Revenus des immeubles	145 000,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00
761	Produits de participations	800,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		8 209 616,59	0,00	411 720,00	411 204,00	124 505,00	38 260,00	116 465,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	8 705,00	11 100,00	400,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	464 885,00	0,00	13 000,00	3 000,00	100,00	1 960,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	44 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	140 736,65	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	169 328,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	92 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	65 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	81 274,00	0,00	30 000,00	0,00	4 800,00	31 300,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	6 000,00	0,00	30 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	18 400,00	0,00	38 295,00	260 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	5 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	149 702,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	11 575,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	349 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 620 070,00	0,00	275 180,00	135 929,00	27 975,00	0,00	115 315,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 673 112,00	0,00	1 835,00	275,00	530,00	0,00	1 150,00	0,00
647	Autres charges sociales	42 275,00	0,00	13 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	46 000,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	138 784,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		83 200,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	35 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	43 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		252 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	245 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	9 578 960,59
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	26 205,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	483 445,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	143 436,65
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 328,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 200,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 374,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 415,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	322 595,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	7 120,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 702,94
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 075,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349 554,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 174 469,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 676 902,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 565,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 190,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 784,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	340 814,80	0,00	14 500,00	2 100,00	357 414,80
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	10 500,00	0,00	12 000,00	0,00	22 500,00
613	Locations	0,00	944,80	0,00	0,00	0,00	944,80
615	Entretien et réparations	0,00	18 020,00	0,00	0,00	0,00	18 020,00
618	Divers	0,00	6 400,00	0,00	2 500,00	2 100,00	11 000,00
628	Divers	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	288 945,00	0,00	0,00	0,00	288 945,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 105,00	0,00	0,00	0,00	1 105,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
				211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
				DEPENSES		1 600,00	0,00	742 719,12	503 339,16
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 600,00	0,00	116 390,00	147 320,00	58 800,00	1 100,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	3 309,12	14 214,16	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	33 190,00	29 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	3 520,00	17 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	100,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	620,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	529 140,00	156 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	5 100,00	1 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 125,00	2 125,00	2 125,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	51 350,00	134 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		2 125,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	2 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		1 163 610,56	0,00	100,00	58 500,00	0,00	0,00	2 639 768,84
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	52 620,00	0,00	0,00	52 620,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	391 425,00	0,00	50,00	120,00	0,00	0,00	716 805,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
613	Locations	18 100,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 623,84
615	Entretien et réparations	50 225,00	0,00	0,00	660,00	0,00	0,00	113 115,00
618	Divers	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 630,00
621	Personnel extérieur au service	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 520,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	6 120,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	9 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	22 650,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	260,00
628	Divers	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710,00
641	Rémunérations du personnel	690 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377 005,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 330,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
RECETTES		370 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	385 000,00
706	Prestations de services	370 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	385 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		217 475,18	854 244,42	92 010,20	175 837,28	0,00	0,00	0,00	41 680,00	1 910,08
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	48 000,00	13 320,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	10 160,00	46 480,00	980,00	44 400,00	0,00	0,00	0,00	36 930,00	50,00
613	Locations	7 975,18	62 917,42	5 835,28	755,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	6 250,00	8 743,00	2 180,00	408,00	0,00	0,00	0,00	4 750,00	510,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	18 600,00	32 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 700,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	99,92	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,08
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	6 700,00	0,00	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	71 580,00	636 975,00	65 495,00	119 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 210,00	3 455,00	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	174,00	0,00	174,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	73 500,00	133 100,00	24 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	73 500,00	128 100,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	5 000,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		369 605,00	62 060,00	919 358,02	0,00	84 520,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	125 080,00	45 040,00	528 795,00	0,00	6 100,00	0,00
613	Locations	2 800,00	0,00	14 268,02	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	47 520,00	17 020,00	72 430,00	0,00	78 420,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	8 100,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	183 015,00	0,00	299 365,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 590,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		18 000,00	0,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	3 000,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		393 750,00	130 600,00	999 556,49	0,00	0,00	0,00	4 342 606,67
604	Achats d'études, prestations de services	26 885,00	82 490,00	16 340,00	0,00	0,00	0,00	195 535,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	37 340,00	4 550,00	51 560,00	0,00	0,00	0,00	937 465,00
613	Locations	6 490,00	3 290,00	14 779,49	0,00	0,00	0,00	119 110,67
615	Entretien et réparations	950,00	0,00	6 818,00	0,00	0,00	0,00	245 999,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 620,00
618	Divers	185,00	0,00	5 420,00	0,00	0,00	0,00	59 725,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 530,00
623	Pub., publications, relations publiques	50,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	8 750,00
624	Transports biens, transports collectifs	30 900,00	16 470,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	50 520,00
625	Déplacements et missions	200,00	650,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 880,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
628	Divers	0,00	0,00	1 040,00	0,00	0,00	0,00	18 770,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
641	Rémunérations du personnel	290 750,00	21 100,00	889 520,00	0,00	0,00	0,00	2 577 320,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 955,00	0,00	0,00	0,00	12 760,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	174,00	0,00	0,00	0,00	522,00
RECETTES		307 500,00	60 000,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	1 101 700,00
706	Prestations de services	157 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	715 200,00
708	Autres produits	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
747	Participations	150 000,00	30 000,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	371 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		141 680,00	0,00	3 865,00	0,00	0,00	1 173 615,68	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 920,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	19 180,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	40 605,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 485,28	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 890,00	0,00	565,00	0,00	0,00	19 256,40	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 760,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	119 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 000,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	687 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	145 325,00	5 000,00	0,00	572 058,42	2 042 044,10
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	27 250,00	0,00	0,00	3 400,00	32 570,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 500,00	1 000,00	0,00	17 710,00	83 795,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 040,00	75 040,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 318,42	20 803,70
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	22 911,40
618	Divers	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	350,00	6 110,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	25 800,00	0,00	0,00	0,00	26 465,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	2 740,00	14 740,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 300,00	54 800,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	78 025,00	0,00	0,00	0,00	1 301 035,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00
RECETTES		0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	148 800,00	851 600,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	11 300,00	0,00	0,00	0,00	253 300,00
747	Participations	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	148 800,00	598 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	300,00	568 010,00	324 610,00	0,00	0,00	0,00	112 005,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	43 400,00	169 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	267 200,00	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	100,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	254 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 005,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		91 020,00	0,00	0,00	36 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	32 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	4 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	90 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	1 147 815,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 150,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 930,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 855,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		38 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	124 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	15 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	16 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
613	Locations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	7 000,00
618	Divers	7 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	9 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	12 000,00
628	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	36 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 600,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
618	Divers	0,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
628	Divers	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 800,00	118 300,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 800,00	23 800,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	266 890,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	258 410,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 480,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 890,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 410,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 480,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023**

**ORGANISATION DU REPAS DE FIN D'ANNEE DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES
PAR LE SERVICE DE RESTAURATION MUNICIPALE**

Vu la commission Finances - Marchés publics - Ressources humaines - Restauration réunie le 26 octobre 2023,

Le Comité des Œuvres Sociales (COS) organisera son repas de fin d'année, permettant de rassembler, lors d'un moment convivial, l'ensemble des agents en activité ou retraités, le 16 décembre au restaurant scolaire Paul Langevin.

La ville a accepté de s'associer à l'organisation de l'évènement, en assurant, avec le service de restauration municipale, la préparation et le service du repas.

Les frais engagés par la ville seront refacturés au COS, selon le barème de prix suivant :

- Repas :
 - o Adultes : 21 € par personne, pour un nombre de 170 participants maximum, soit un montant maximum de 3 570 € ;
 - o Enfants : 8,50 € par personne, pour un nombre de 40 participants maximum, soit un montant maximum de 340 € ;
- Frais de personnel (montant forfaitaire) : 2 400 €.

Le montant maximum de la prestation à refacturer par la ville au COS s'établit, dans ce cadre, à 6 310 €. Un titre de recette sera émis à l'issue de l'évènement, en appliquant le barème de prix au nombre effectif de participants.

La salle sera mise à disposition par la ville à titre gratuit.

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice 2023 à l'article 60623 « Alimentation » fonction 024 « Aide aux associations » (gestionnaire interne « Restauration municipale »).

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

D'autoriser la ville à assurer l'organisation du repas de fin d'année du Comité des Œuvres Sociales,

D'autoriser la ville à émettre un titre de recette afin de refacturer au Comité des Œuvres Sociales les frais engagés, en appliquant le barème de prix proposé au nombre effectif de participants,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle de restauration du restaurant scolaire Paul Langevin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

Annexé à la délibération :

Convention de mise à disposition d'une salle communale

ADOpte A L'UNANIMITE

A 30 VOIX POUR.

2 votes dévoyés pour les élus membres de l'association (BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal)

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fouad Eddine EL GHAZI



François-Xavier CADART

Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention, à
la médiation et au civisme

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long horizontal stroke.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a long horizontal stroke.



Convention de mise à disposition d'une salle municipale

Entre

La ville de Seclin, représentée par Monsieur François-Xavier CADART, agissant en qualité de Maire, ci-après désignée « la ville »,

Et

Le comité des œuvres sociales de la ville de Seclin, représenté par Monsieur Robert DELECROIX, agissant en qualité de président, ci-après désigné « l'association »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La ville met à disposition de l'association la salle de restauration du restaurant scolaire Paul Langevin.

Cette mise à disposition est réalisée à titre gratuit.

L'association s'engage à affecter exclusivement les locaux à la réalisation des activités suivantes : Organisation du repas de fin d'année de l'association.

Article 2 : Durée

La salle est mise à disposition pour la période :

- du 16 décembre 2023 à 13h00,
- au 17 décembre à 12h00.

Article 3 : Conditions de la mise à disposition

L'association s'engage :

- A préserver le patrimoine municipal en assurant la surveillance et l'entretien des locaux et en veillant à leur utilisation rationnelle, afin d'éviter toute dégradation ou toute usure anormale des équipements ;
- A prendre toutes les mesures de sécurité prévues par la réglementation en matière de locaux accueillant du public, afin de garantir la sécurité des personnes et des équipements et en veillant à ne pas troubler l'ordre public.

L'utilisation des locaux devra être réservée à une action conforme à la vocation de l'association et de l'immeuble et ne devra porter d'aucune manière atteinte à l'ordre public. Les manifestations de nature politique, culturelle ou commerciale sont interdites. Toute sous-location ou tout prêt à autrui sont interdits.

L'association est seule responsable des conséquences de tout événement susceptible de se produire au sein de la salle durant la mise disposition.

La salle devra être rendue propre et rangée, telle que trouvée par l'association lors de la remise des clefs.

En cas de détériorations, l'association s'engage à dédommager la ville par le remplacement du matériel ou par le paiement d'une facture établie par la ville et correspondant à la valeur d'acquisition ou de réfection dudit matériel.

Article 4 : Assurance

L'association certifie disposer d'une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile.

Fait à Seclin,

Le : 2023

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

Fait à Seclin,

Le : 2023

Robert DELECROIX

Président du comité des œuvres sociales

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023****MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Afin d'adapter les moyens humains aux besoins engendrés par l'évolution de la fréquentation des cours d'Alto et de Guitare :

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

FILIERE	LA SUPPRESSION DE POSTES	LA CREATION DE POSTES	DATE D'EFFET
Culturelle	Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe guitare à 7h	Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe guitare à 8h	1/11/2023
	Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe ALTO 5 heures	Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe ALTO 4 heures Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe ALTO 4 heures	1/11/2023

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice 2023 au chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI

Secrétaire de séance

Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental délégué

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023**

MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS AUX HABITANTS
DELIBERATION CADRE

Vu la commission Développement Durable et Transition Energétique, réunie le 19 octobre 2023,

À partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets (restes de repas, épluchures de légumes...) ne pourront plus être jetés avec les ordures ménagères. Chaque habitant devra les séparer des autres déchets afin qu'ils soient traités dans un circuit spécifique ou les placer dans un composteur. Cette obligation s'inscrit dans la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), de février 2020, laquelle impose le recyclage et la mise en place de nouvelles filières.

Pour anticiper cette nouvelle réglementation nationale, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Chaîne des Terrils, la commune va proposer aux habitants des composteurs individuels. Facile d'utilisation, pratique et écologique, le composteur transformera les biodéchets en un terreau fertile pour le jardin.

Cette initiative s'inscrit dans le nouveau Plan Communal de Développement Durable dans **l'orientation 1** : « *favoriser l'engagement citoyen et la cohésion sociale sur le territoire* », **axe 1.2** : « *favoriser l'engagement citoyen* » **action 4** : « *proposer aux habitants des animations et des activités sur les thématiques environnementales* ». Cette initiative permettra aux habitants de réduire drastiquement leurs déchets alimentaires en les valorisant en compost utile pour l'économie circulaire du territoire.

Une journée de sensibilisation sur la bonne utilisation du composteur sera dispensée à tous les usagers à l'occasion de la dotation de l'équipement au foyer. Un guide du compostage individuel ainsi qu'un bio-seau seront remis à chaque bénéficiaire et un accompagnement sera mis en place afin de garantir la bonne utilisation du matériel remis. Pour cela, une convention de mise à disposition d'un composteur pour un usage individuel devra être signée entre la commune et l'habitant afin d'encadrer l'initiative.

La distribution du matériel sera organisée sur rendez-vous. Pour l'année 2023, la commune prévoit de distribuer gracieusement 20 composteurs individuels. Le budget prévu en 2023 pour l'opération est de 1600€ (intégrant l'achat des composteurs pour un coût unitaire moyen de 45€ TTC).

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice 2023 à l'article 60632 « Fourniture de petit équipement » fonction 71 « Environnement – Actions transversales » (gestionnaire interne « Développement durable »).

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

De donner délégation au Maire pour prendre les décisions municipales de mise à disposition de composteurs individuels aux habitants et signer les conventions encadrant la mise à disposition.

Annexé à la délibération :

Convention de mise à disposition d'un composteur pour un usage individuel

ADOpte A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI

Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A DES PARTICULIERS
PRIME ECO HABITAT**

Vu la commission Développement Durable et Transition Energétique, réunie le 19 octobre 2023,

Préambule : Les Primes Eco Habitat s'inscrivent dans le nouveau Plan Communal de Développement Durable sous l'axe 1.2 « Favoriser l'engagement citoyen de l'Orientation 1 « Favoriser l'engagement citoyen et la cohésion social sur le territoire ». Ce nouveau document a été présenté au Conseil Municipal du 7 juillet 2023.

L'objectif de ces primes est de proposer des aides aux habitants souhaitant réaliser des travaux énergétiques afin de faire des économies sur leurs factures énergétiques et de faire contribuer l'ensemble des habitants à réduire notre empreinte carbone face au dérèglement climatique.

Conformément aux délibérations prises les 30 mars 1999, 31 mars 2006, 9 octobre 2009, 14 février 2013, 19 mai 2016, 12 octobre 2018 et 3 mars 2023 par le Conseil Municipal, il est nécessaire que soit donné un avis sur quatre nouvelles demandes d'aide financière pour l'amélioration de l'habitat selon la liste ci-dessous :

ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE LA OU DES PRIMES
28, rue du 14 juillet	Isolation	320,00€
54, rue Charles Duport	Menuiseries	225,00€
5, rue du Plouich	Panneaux photovoltaïques	450,00€
17, rue du Poncheau	Menuiseries	75,00€

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice 2023 à l'article 20422 « Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations » fonction 71 « Environnement – Actions transversales » (gestionnaire interne « Prime éco-habitat »).

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

D'approuver ces quatre demandes d'aides financières.

ADOPTE A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a long horizontal stroke.

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized loop and several horizontal strokes.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023**

TARIFICATION DES ASSISTANTS FAMILIAUX A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Vu la commission Parcours Educatif réunie le 20 octobre 2023,

Les assistants familiaux de la commune accueillent des enfants ou des adolescents en difficulté, en situation de danger ou ayant des besoins spécifiques ; leur offrant ainsi un environnement stable, chaleureux et sécurisant.

Afin de permettre aux assistants familiaux et aux enfants accueillis de pouvoir bénéficier de la grille tarifaire communale à la restauration scolaire, il est proposé de reconstituer leur Quotient Familial.

La formule de calcul proposée est la suivante :

- ⇒ Quotient familial = Revenu net imposable divisé par le nombre de parts fiscales incluant les enfants hébergés.

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

De valider ce mode de calcul et, ainsi, permettre l'intégration de ces situations aux modalités tarifaires de la restauration municipale.

ADOPTE A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI

Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le :
Et de la publication le :

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023**

TARIFICATION DES CLASSES DE DECOUVERTE A LA MONTAGNE 2024

Vu la commission Parcours Educatif réunie le 20 octobre 2023,

Pour 2024, le séjour des classes de découverte à la montagne est prévu à Saint Jean d'Arves dans les Alpes Françaises sur la période du 27 janvier au 06 février 2024, soit pendant 10 jours.

Pour mémoire, 66 élèves des classes de CM2 sont concernés :

- 2 classes de l'école Adolphe Dutoit pour un effectif de 34 élèves ;
- 2 classes de l'école Paul Durot pour un effectif de 32 élèves.

Il est proposé une tarification de :

- 180 € pour les seclinois, les enfants du personnel communal n'habitant pas la commune et les élèves des classes ULIS,
- 500 € pour les extérieurs.

Dans ce cadre et au regard de la possibilité d'échelonnement des paiements validée par la délibération n°13 du Conseil Municipal du 29 septembre 2023, il convient de définir le montant de la dernière mensualité. Il est proposé de décomposer les règlements des familles comme suit :

- Pour les seclinois, les enfants du personnel communal n'habitant pas la commune et les élèves des classes ULIS : 4 mensualités (Novembre, Décembre, Janvier et Février) décomposées en 3 mensualités de 50 € puis une 4^{ème} de 30 €.
- Pour les extérieurs : 4 mensualités (Novembre, Décembre, Janvier et Février) décomposées en 3 mensualités de 130 € puis une 4^{ème} de 110 €.

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

De valider cette proposition de séjour ainsi que sa proposition tarifaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI

Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023**

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
DU MULTI ACCUEIL CLUB LES P'TITS LOUPS**

Vu la commission Parcours Educatif réunie le 20 octobre 2023,

Des modifications sont à apporter au règlement de fonctionnement du Multi-Accueil Club des P'tits Loups au regard des évolutions suivantes :

- Augmentation de l'agrément de 10 à 12 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus,
- Augmentation de l'amplitude horaire de 4 demi-journées à 3 demi-journées et une journée :
Du lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h, nous passerons au lundi, mardi, jeudi 14h à 17h et le mercredi en journée complète de 9h à 17h, avec un service de restauration dont la confection sera assurée par un prestataire extérieur et le service par un agent communal.

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

D'approuver l'actualisation du règlement de fonctionnement du Multi-accueil.

Annexé à la délibération :

Règlement de fonctionnement modifié
Nouvel agrément

ADOPTE A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI

Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué



Direction générale
Adjointe Enfance Familles Santé
Direction Déléguée Métropole Lille
Service Agrément Accueil Petite Enfance
Polepmsante-dtlille@lenord.fr

Monsieur CADART Xavier
Maire
Hôtel de Ville
89 rue Roger Bouvry
59113 SECLIN

Lille, le 20 septembre 2023

Monsieur le Maire,

Par courrier du 12 juin 2023, vous avez déposé une demande de modification de fonctionnement de la micro-crèche « Le club des p'tits loups » gérée par votre collectivité.

Conformément au Code de la santé publique, notamment les articles L.2324-1 et suivants et R.2324-14 et suivants, j'émet **un avis favorable** à la poursuite de l'établissement d'accueil de jeunes enfants :

- Nom : Le club des p'tits loups
- Adresse : 65 A Boulevard Hentgès 59113 SECLIN
- Horaires d'ouverture : Les lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h
Le Mercredi de 9 h à 17 h
- à compter du : 03 Octobre 2023

La capacité d'accueil est fixée à 12 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus, présents simultanément.

Le nombre d'enfants simultanément accueillis peut atteindre 115% de la capacité d'accueil si :

- le taux d'occupation hebdomadaire de l'établissement n'excède pas 100% de la capacité horaire d'accueil calculée selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire,
- les règles d'encadrement fixées à l'article R. 2324-43 sont à tout instant respectées au regard du nombre total d'enfants effectivement présents.

Le personnel de l'établissement chargé de la prise en charge des enfants et des relations avec les familles comprendra :

- **la Référente Technique**, Madame GOSA Delphine, titulaire du diplôme d'état d'Educatrice de Jeunes Enfants et justifiant de la qualification requise.

Elle est présente à 0,5 ETP.

lenord.fr

- **la Référente accueil santé Inclusif**, assure l'organisation de la surveillance sanitaire telle que définie dans le règlement de fonctionnement, à raison de 10 heures/an dont 2 heures par trimestre
- L'ensemble du personnel en contact direct avec les enfants ou participant à la préparation matérielle de la vie quotidienne (alimentation, entretien...) satisfera aux exigences réglementaires, sous réserve :

- du respect du règlement de fonctionnement transmis qui satisfait les besoins des enfants et qui organise l'information et la participation des parents

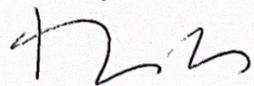
- et des mesures de sécurité prescrites dans l'utilisation et l'aménagement des locaux qui permettent la mise en oeuvre du projet éducatif par les personnels, dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort, en portant une attention constante aux enfants.

Conformément aux textes cités en référence, tout projet de modification portant sur un des éléments du dossier de demande d'avis ou sur une des mentions du présent avis est porté sans délai à la connaissance de l'autorité départementale,
Direction Déléguée Métropole LILLE- Pole PMI SANTE-Service Agrément Accueil Petite Enfance- 8/10 rue de Valmy 59000 LILLE

Le service de PMI de la Maison Nord Solidarités de Seclin est habilité à assurer la surveillance de cet établissement et se tient à votre disposition pour toute question relative au fonctionnement de la structure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Département du Nord
et par délégation,
La Responsable Adjointe du Pôle Pmi Santé de Lille



Le Docteur Véronique TWARDOWSKI



Règlement de



**Maison de la
Petite Enfance**

club multi-accueil

type micro-crèche municipale

**Les P'tits
Loups**
Ville de Seclin

Préambule

Ce règlement a pour objet de fixer pour chacun, parents et professionnels, les règles de référence dans un objectif : **l'intérêt de l'enfant**.

Le Club multi-accueil se doit d'être un lieu d'éveil et d'épanouissement pendant les quelques heures passées en notre compagnie.

Parents et professionnels doivent tous y concourir pour que la qualité d'accueil temporaire reste une priorité.

Chacun doit prendre connaissance de ses droits et obligations et y souscrire.

SOMMAIRE

	Page
Présentation de la structure	04
Modalités d'admission	
Conditions & modalités d'inscription	05
Conditions de fonctionnement	06
Le personnel	08
Tarification	
Annexes	11



Une nouvelle grande aventure pour votre jeune enfant : fréquenter quelques heures le Club « Les P'tits loups »

Quitter peut-être pour la première fois son environnement familial est une étape importante. Vous connaissez bien votre « petit », nous : pas encore ! Mais vous allez nous aider...

Toute l'équipe de la maison de la Petite Enfance « Les P'tits Loups » et notamment celle du Club est heureuse de vous accueillir. Nous allons ensemble accompagner ce tout petit et l'aider à grandir.

C'est dans un cadre de relations riches et stimulantes de l'ensemble de tous les partenaires parents et professionnels que l'enfant trouvera les meilleurs moyens de s'épanouir. Il va passer quelques heures par semaine parmi nous et débiter une petite vie à lui.

Ce règlement de fonctionnement transcrit ce que nous avons sans doute déjà expliqué lors de votre inscription, et nous permet de préciser certains points.

[Nous vous invitons à le lire, le relire dans les détails et nous nous tenons à votre disposition pour en discuter librement.](#)



Présentation de la structure

Le multi-accueil « Le Club des P'tits Loups » est un lieu d'accueil permettant de recevoir quelques heures par semaine les jeunes enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

L'établissement géré par la ville de Seclin possède un agrément délivré par les services de Protection Maternelle du Conseil Départemental.

Actuellement, la structure est agréée pour 12 enfants.

Vous venez d'inscrire votre enfant au « Club des P'tits Loups » de Seclin dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance «Les P'tits Loups» située :

65A Boulevard Joseph-Hentgès - tél : 03.20.32.12.96
delphine.gosa@ville-seclin.fr / naima.bouarfaoui@ville-seclin.fr

Le Club fonctionne sur 3 demi-journées de 3 heures par semaine et une journée complète :

Lundi, Mardi, jeudi : de 14 heures et à 17 heures
et le mercredi : de 9 heures à 17 heures

Période de fermeture :

- 3 mercredis pédagogiques
- 4 semaines en août
- 1 semaine entre Noël et Nouvel An
- fermetures exceptionnelles de la structure (épidémie, grèves, intempérie).

Modalités d'admission

Le Club des P'tits Loups propose 3 types d'accueil différents (en fonction des places disponibles) :

■ **Accueil régulier** : les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat qui rythme la fréquentation dans la structure et correspond aux besoins des familles.

■

■ **Accueil occasionnel** : c'est un accueil ponctuel. Les places sont attribuées au fur et à mesure de l'arrivée des enfants. Si la capacité n'est pas atteinte, un enfant peut être accepté à toute heure.

■

■ **Accueil d'urgence** : l'enfant est accueilli à titre exceptionnel au vue des places disponibles. Si l'enfant n'est pas connu de la structure. le tarif moyen sera appliqué (cf. annexe).

L'admission n'est effective que lorsque le dossier est complet et signé.



Conditions :

- Priorité aux habitants de la commune de Seclin.
- Partenariat avec la PMI pour orienter les familles afin de favoriser l'inclusion.
- Les enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Selon une liste d'attente.
- Aucune condition d'activité professionnelle ou assimilée des 2 parents ou du parent unique n'est exigée.

Modalités d'inscription :

- Un dossier d'inscription est à retirer à la Maison de la Petite Enfance aux heures de permanence. (vendredi de 14h à 16h) ou sur rendez-vous.
- Les enfants seront accueillis lorsque les parents auront complété la fiche d'inscription, accepté les modalités du règlement intérieur et auront fourni :
 - un justificatif de domicile
 - une photocopie du livret de famille
 - le n° d'allocataire CAF
 - un certificat médical d'aptitude à la collectivité (délivré par le médecin traitant)
 - vaccinations obligatoires à jour selon le calendrier vaccinal officiel
 - le dernier avis d'imposition si non d'allocataire CAF
 - une photo de l'enfant
 - une attestation « Responsabilité Civile » du responsable de famille
 - un justificatif d'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce
 - le document autorisant ou non la transmission des données à caractère personnel à la CNAF, à des fins statistiques relatives au public accueilli dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (enquête FILOUE).
- Pour les enfants présentant un handicap, une maladie chronique ou tout problème nécessitant une attention particulière, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place en concertation avec les parents et la structure.
- Le multi-accueil permet également aux enfants, dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, de bénéficier de conditions d'accueil optimales.



Conditions de fonctionnement

Période de familiarisation :

Une familiarisation en douceur sera proposée et adaptée au cas par cas en fonction de l'enfant, des disponibilités de la famille.

Ce temps est fortement conseillé et les parents peuvent être accueillis dans les premiers temps afin de connaître la structure, et de partager avec le personnel les habitudes de l'enfant.

La tétine, le doudou peuvent accompagner l'enfant dans une nouvelle étape de sa vie : la séparation. Cette adaptation sera facturée à l'heure de présence.

Vie quotidienne :

REPAS :

Les biberons de lait de suite sont à fournir par la famille et doivent être adaptés au régime alimentaire de l'enfant. Un prestataire assure les repas du midi selon les règles HACCP.

Le repas est proposé à l'enfant selon les préconisations du Plan National de Nutrition de Santé (PNNS). Si l'enfant est allergique, la famille fournit le repas et un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera établi.

SOMMEIL :

La structure dispose de lits où l'enfant peut dormir ou se reposer selon son rythme et ses besoins. La gigoteuse de l'enfant est acceptée si nécessaire.

HYGIÈNE :

Les couches sont fournies par la structure. L'enfant doit être lavé et un trousseau de changes vestimentaires avec le nom de l'enfant est nécessaire dans le sac personnel de l'enfant en cas d'incident.

Une paire de chaussons à la taille de l'enfant pour circuler dans la structure est demandée.

SANTÉ :

Tout médicament doit être donné en priorité par les parents en dehors de l'accueil. De façon exceptionnelle, un médicament pourra être administré à condition de fournir une ordonnance précise, détaillée et datée.

En cas de fièvre, maladie survenue au sein de la structure, les parents seront appelés en priorité et tenus de venir rechercher l'enfant.

En cas d'urgence, le SAMU ou les pompiers seront appelés.

Des protocoles et conduites à tenir mis en place en collaboration avec le médecin de la structure seront appliqués s'il y a lieu. Ils garantissent une prise en charge efficace de votre enfant en attendant votre arrivée. Il est possible d'établir pour les enfants présentant un handicap ou tout autre maladie chronique un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Dans l'intérêt de votre enfant et celui des autres enfants accueillis, il est important de signaler tout signe évocateur anormal type fièvre, selles molles...



Habilitation & sécurité :

Il est recommandé de ne pas amener les enfants avec des petites pinces, barrettes, vêtements comportant cordons, boutons susceptibles d'occasionner des accidents.

Les bijoux sont interdits.

Les personnes susceptibles de venir rechercher l'enfant feront l'objet d'une autorisation écrite dès signature du contrat.

Le personnel ne pourra remettre l'enfant que sur présentation d'une pièce d'identité de cette personne majeure.

Une seule personne à la fois pourra pénétrer dans les espaces d'activités pour venir rechercher l'enfant.

Règle d'encadrement

- Le taux d'encadrement au sein de la structure se base sur le principe d'une professionnelle petite enfance pour 5 enfants non marcheurs, ou 8 enfants marcheurs selon le code de la Santé Publique. A tout moment, pour des raisons de sécurité, l'effectif du personnel présent auprès des enfants dans la structure d'accueil ne doit pas être inférieur à deux dont au moins un professionnel qualifié.
- L'arrêté du 8 octobre 2021 spécifie que les établissements d'Accueil du Jeune Enfant doivent à tout instant respecter les taux d'encadrement prévus par le Code de la Santé Publique. Letaux d'occupation par semaine au sein de l'EAJE ne peut excéder 100% de la capacité horaire hebdomadaire.

Garantie responsabilité civile de la structure :

La garantie responsabilité civile de la Ville de Seclin s'applique pour tout dommage corporel ou matériel causé à la personne ou au bien d'autrui à l'occasion de son service ou de sa mission.

Ne sont pas assurés : la destruction ou le vol des objets portés par l'enfant ainsi que tout objet personnel déposé à l'intérieur de la structure d'accueil (landau, poussette...). La responsabilité des professionnels est engagée dès le départ des parents ou de toute personne habilitée et cesse dès le retour des parents.

Points particuliers :

- ➔ Afin de pouvoir échanger à propos de l'accueil de l'enfant, les parents sont invités à reprendre leur enfant dix minutes avant l'heure de départ.
- ➔ En cas de retard important des parents, sans avoir prévenu la structure et après avoir contacté toutes les personnes habilitées à reprendre l'enfant, la responsable, ou son adjointe, se verra dans l'obligation de contacter les autorités judiciaires.
- ➔ La mise à jour du dossier est obligatoire : changement de n° de téléphone, d'adresse, de personnes habilitées, situation familiale, vaccination...
Nous comptons sur votre responsabilité parentale pour avertir la structure.
- ➔ Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant peuvent être confrontés à des situations d'urgence et de danger (sinistres, incendies, intrusions) nécessitant une mise en sécurité qui se doit d'être préparée.
Pour cela des exercices d'évacuation et de mise en sûreté sont réalisés chaque année.
- ➔ En cas d'urgence, ne venez pas chercher votre enfant pour votre sécurité et celle des agents. Les
- ➔ protocoles sont consultables à la Maison de la Petite Enfance.



Le personnel

Le personnel est composé de professionnels de la Petite Enfance diplômés d'État :

- une éducatrice de jeunes enfants (référente technique) qui répond aux besoins des familles en garantissant un accueil bienveillant, constitue les dossiers d'admission des familles et veille à la prévention précoce en collaboration avec la pédiatre. Elle renforce et stimule l'éveil de l'enfant tout en respectant ses rythmes de vie. Elle propose et met en place les activités d'éveil en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. **En l'absence du référent technique, la continuité des fonctions de direction est assurée par l'auxiliaire de puériculture.**
- un/une pédiatre vacataire, référente santé et accueil inclusif : veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse, d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé.
- un/une psychologue, qui anime les analyses de pratiques professionnelles, 2h par trimestre.
- un/une auxiliaire de puériculture et une animatrice petite enfance : accueillent et accompagnent les enfants lors des ateliers d'éveil en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants ; accueillent les enfants et leur famille dans la bienveillance ; participent à la continuité des différents projets.
- un/une secrétaire s'occupe de la facturation, du secrétariat et du courrier ; participe à l'accueil des parents et des enfants.
- des agents d'entretien s'occupent de l'entretien et de la désinfection des locaux, du matériel et des jouets hors temps d'accueil des enfants dans la structure.
- un/une agent de la restauration assure les temps des repas du midi.

Des stagiaires, sous contrôle du casier judiciaire, peuvent être admis dans la structure par le biais d'une convention de stage. Ils sont encadrés par les professionnels de la Petite Enfance et respectent le présent règlement de fonctionnement.

La tarification

1/ La tarification est établie selon le barème de participation familiale CNAF ; c'est à dire un taux d'effort appliqué aux ressources de la famille et selon la composition familiale.

2/ Le tarif demandé aux familles est calculé sur une base horaire et fait l'objet d'un contrat revu (au 1er janvier de chaque année) pour l'accueil régulier.

Règles de facturation : toute demi-heure commencée est comptabilisée et facturée.

Le tarif horaire est calculé ainsi : total des ressources annuelles N-2 divisé par 12 mois et multiplié par le taux correspondant au nombre d'enfants à charge.

Taux de participation familiale par heure facturée en accueil collectif et micro-crèche
(pour les nouveaux contrats à compter du 1^{er} janvier 2023)

Nombre d'enfants	du 1 ^{er} décembre au 31 décembre 2023
1 enfant	0,0619%
2 enfants	0,0516%
3 enfants	0,0413%
4 enfants	0,0310%
5 enfants	0,0310%

Nombre d'enfants	du 1 ^{er} décembre au 31 décembre 2023
6 enfants	0,0310%
7 enfants	0,0310%
8 enfants	0,0206%
9 enfants	0,0206%
10 enfants	0,0206%

3/ Si un enfant de la famille est porteur de handicap, il sera appliqué un taux d'effort immédiatement inférieur à celui de la famille concernée. La mesure s'applique autant de fois qu'il y a d'enfants en charge et en situation de handicap dans le foyer.

4/ Un plancher retenu par la CNAF est revu annuellement au 1^{er} janvier de chaque année. La date de révision des ressources se fera le 1^{er} mois suivant la révision CNAF. En cas de ressources inférieures au plancher, ce dernier sera retenu.

Un déplaçonnement a été adopté par la municipalité.

5/ Les modalités de non facturation des heures réservées en cas d'accueil régulier sont :

- Hospitalisation de l'enfant (seul les jours hospitalisés comptent, présentation d'un bulletin d'hospitalisation dans les 72h)
- Maladie de l'enfant avec certificat médical du médecin transmis dans les 48h. Déduction à partir du 4^{ème} jour d'absence (délai de carence = 1^{er} jour d'absence et les 2 jours calendaires suivants).
- Fermeture de la structure à titre exceptionnel (sans délai de carence).
- Éviction d'un enfant par le médecin de la structure (sans délai de carence).
- Isolement COVID ou confinement.
- En cas d'absence justifiée sous 48h, un remboursement sera effectif uniquement si la place est réattribuée et sur présentation de pièces justificatives (santé, imprévu professionnel, décès...)

6/ Si l'outil CAF : CDAP est indisponible ou que la famille n'est pas allocataire de la CAF Civile, le taux horaire sera calculé à partir du cumul des ressources nettes telles que déclarées perçues par l'allocataire et son conjoint ou concubin au cours de l'année de référence :

- Les revenus d'activités professionnelles et assimilés, pensions, retraites, rentes et autres revenus imposables.
- Les heures supplémentaires et les indemnités journalières d'accident du travail et de maladie professionnelle bien qu'en partie non imposables.
- Et prise en compte des abattements/neutralisation sociaux en fonction de la situation des personnes.
- Sans oublier la réduction des pensions alimentaires versées.

A défaut, la participation sera calculée sur la base du tarif horaire moyen de l'année N-1.

En cas de changement de situation familiale au cours de la fréquentation de l'enfant, la nouvelle situation sera prise en compte sur fourniture de justificatifs (livret de famille, attestation sur l'honneur...).

Il est vraiment conseillé aux familles d'actualiser ces changements de situations familiales, professionnelles sur le site de la CAF et d'en informer la structure.

7/ Pour l'accueil en urgence, un tarif horaire moyen est appliqué. Il correspond au montant total des participations familiales facturées sur l'exercice précédent divisé par le nombre d'actes facturés au cours de l'année précédente (cf. annexe page 11).

8/ Un enfant en situation de handicap dans la famille (bénéficiaire de l'AAEH) donne droit à l'application du taux d'effort immédiatement inférieur.

9/ Une tarification supplémentaire de 40% est demandée aux familles extérieures à la commune.

10/ En cas d'enfant placé en famille d'accueil au titre de l'aide sociale à l'enfance, la tarification est le tarif plancher qui est appliqué.

11/ Le départ définitif de l'enfant doit être signalé par écrit à la directrice 1 mois à l'avance.

12/ Chaque demi-heure horloge d'accueil commencée est due dans son intégralité.

13/ En cas de retard répété, une tolérance sera accordée une première fois (15min), puis une pénalité sera ensuite effective à hauteur de 2€ la demi-heure en dehors des heures d'ouverture (17h).

14/ La structure accepte les CESU et le paiement par carte bancaire.



Points particuliers :

Réservations :

- Les réservations horaires ont lieu lors d'une permanence : le vendredi de 14h à 16h (sauf pendant les périodes de fermeture) et sur rendez-vous.
- Un planning de réservation est effectué au mois en fonction des besoins de la familles. Un contrat régulier leur est proposé en fonction de leur besoin.
- Le paiement s'effectue d'avance par l'achat d'heures en fonction des accueils souhaités. La carte de réservation est à présenter à chaque accueil de l'enfant.

Une radiation est prononcée par le gestionnaire, décision motivée, notifiée par courrier aux parents, à effet immédiat, dans les cas suivants :

- Tout trouble pouvant mettre en danger la sécurité des enfants et du personnel.
- Tout comportement perturbateur ayant pour conséquence de troubler gravement le fonctionnement de l'établissement ou du service.
- Le manque de respect vis-à-vis du personnel.
- Toute déclaration inexacte concernant l'autorité parentale, les revenus, la domiciliation.
- Le non-respect du règlement de fonctionnement de la structure.
- Le non-paiement des participations familiales pendant 3 mois consécutifs.
- Les départs répétés d'un enfant au-delà de l'horaire de fermeture de l'accueil, après mise en demeure et application de pénalités.

Place des parents :

Le jeune enfant ayant besoin de toute la communauté pour grandir harmonieusement dans la cohérence, les parents sont les bienvenus dans les différents projets.

Au sein de notre structure, nous pensons qu'il est indispensable d'**accueillir le jeune enfant** dans le respect des valeurs éducatives de sa famille compatible avec un accueil collectif.

Des professionnels petite enfance diplômés d'état sont attentifs à la parole des parents et vont permettre à l'enfant de grandir dans la bienveillance et le respect de son individualité.

Nous vous invitons à prendre connaissance du projet d'établissement et de l'enrichir.

Nous vous remercions de votre participation au bon fonctionnement du «Club des P'tit Loups».



1/ Rappel de dispositions légales relatives à l'exercice de l'autorité parentale

La situation parentale appréciée selon l'exercice de l'autorité parentale, est déterminante pour le (la) responsable de l'établissement d'accueil, car elle permet de savoir à qui doit être remis l'enfant. En cas de changement dans l'exercice de l'autorité parentale, le détenteur de l'autorité parentale doit immédiatement le signaler par écrit avec justificatifs.

Couple mariés/pacsés :

L'autorité parentale est exercée en commun (article 372 du Code Civil). La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant et/ou le livret de famille en font foi.

Couple divorcés ou séparation de corps :

L'autorité parentale est exercée en commun, sauf si une décision judiciaire la confie à un seul parent. La décision du Juge aux Affaires Familiales, fixant l'autorité parentale et les conditions de son exercice, fait foi.

Parents non mariés :

L'autorité parentale est exercée en commun s'ils ont reconnu leur enfant, ensemble ou séparément, dans la première année de sa naissance. La copie intégrale de l'acte de naissance fait foi. L'exercice partagé de l'autorité parentale peut aussi résulter d'une décision du Juge aux Affaires Familiales ou de la déclaration conjointe des père et mère devant le greffier en chef du Tribunal de Grande Instance. Dans ce cas, la copie de la décision du Juges aux Affaires Familiales ou la déclaration conjointe devant le Tribunal de Grande Instance en font foi. Filiation de l'enfant établie à l'égard d'un seul parent : celui-ci exerce l'autorité parentale.

Décès de l'un des parents :

Le parent survivant exerce l'autorité parentale. Il sera demandé pour un couple marié, la copie du livret de famille et pour un couple non marié, une copie de l'acte de naissance intégrale et l'acte de décès du défunt.

2/ Variable de calcul

- Montant plancher défini par la CAF et réactualisé chaque année.
Date de mise à jour _____
- Le montant plancher PSU au 1er janvier 20____ et de _____ €.
- Coût moyen horaire, défini annuellement par le gestionnaire et révisable chaque année : _____ €
- Accueil d'urgence :
Coût horaire défini annuellement par le gestionnaire : _____ €



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation**
ou celle de ma famille.

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

Je développe ma créativité et j'éveille
**mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

**File ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Maison de la
Petite Enfance

club multi-accueil

Les P'tits
Loups

Ville de Seclin

Maison de la Petite Enfance «Les P'tits
Loups» 65A Boulevard Joseph-Hentgès - 59113

Seclin 03.20.32.12.96

delphine.gosa@ville-seclin.fr

naima.bouarfaoui@ville-seclin.fr

www.ville-seclin.fr

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2023****PARTICIPATION FAMILIALE AU SEJOUR SKI 2024**

Vu la commission Parcours Educatif réunie le 20 octobre 2023,

Un séjour à dominante ski est proposé aux jeunes seclinois de 12 à 17 ans durant la période des vacances d'hiver, soit du 25 février au 2 mars 2024 à Notre Dame du Pré (73- Savoie), au cœur de la vallée de la Tarentaise, à la Plagne.

Ce séjour est organisé en partenariat avec l'organisme Temps Jeunes et est proposé à 25 jeunes.

Les animations prévues sont notamment des activités de glisse (Ski ou Snow-board) assurées par l'ESF – Ecole du Ski Français, des jeux de neige adaptés à la tranche d'âge, des descentes de luge, une sortie raquette. Le tout permettra aux participants de découvrir l'environnement montagnard en pleine saison hivernale.

En vue de favoriser les conditions d'accès aux séjours ski, la Préfecture du Nord relance un appel à projets à destination des jeunes âgés de 12 à 17 ans vivant dans les quartiers repris en géographie prioritaire du contrat de ville. Dans la mesure où la candidature de la ville serait retenue, toute participation de jeunes issus du quartier prioritaire pourra être financé jusqu'à 80 % du coût total de l'action.

Le coût par jeune est de 1 065 €. Dans ce cadre, il est proposé la tarification aux familles telle que présentée ci-dessous :

QF de la CAF	Participation des familles en 2023 sur un coût du séjour à	Soit % / Coût total	Participation des familles en 2024 sur un coût du séjour à	Participation Ville	
	1 280 €		1 065 €	€	%
0 à 153 et Jeunes issus du QPV*	115 €	9%	96 €	969 €	91%
154 à 369	141 €	11%	117 €	948 €	89%
370 à 499	166 €	13%	138 €	927 €	87%
500 à 534	218 €	17%	181 €	884 €	83%
535 à 610	256 €	20%	213 €	852 €	80%
611 à 700	294 €	23%	245 €	820 €	77%
701 à 800	333 €	26%	277 €	788 €	74%
801 à 1000	384 €	30%	320 €	745 €	70%

1000 à 1200	410 €	32%	341 €	724 €	68%
+ de 1200	435 €	34%	362 €	703 €	66%
Extérieurs à la commune	1 280 €	100%	1 065 €	0 €	0 %

* Quartier en Politique de la ville

En cas de désistement, il sera demandé :

- 20 % du coût réel du séjour, si le désistement a lieu au plus tard un mois avant le départ,
- 80 % du coût réel du séjour si le désistement a lieu moins d'un mois avant le départ,
- 100 % du coût réel du séjour si le désistement a lieu la veille ou le jour du départ.

En cas de désistement, justifié par une situation de force majeure indépendante de la volonté des familles (maladie, accident...), les demandes de remboursement seront étudiées par la commission Parcours Éducatif.

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

- De valider la proposition du séjour ski organisée pendant les vacances scolaires d'Hiver 2024, ainsi que la tarification proposée aux familles comme indiquée ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents concernant l'organisation de ce séjour.

ADOPTE A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI



Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme

Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 NOVEMBRE 2023**

**CONVENTION DE DEVERSEMENT AVEC LA MEL POUR LA MISE EN PLACE DE
TOILETTES PUBLIQUES PLACE STALINGRAD**

Pour apporter un confort supplémentaire aux exposants et visiteurs lors des marchés et renforcer l'attractivité du centre-ville, des toilettes publiques automatiques vont être installées place Stalingrad.

Ce type d'installation nécessite la mise en place d'un assainissement, qui relève de la compétence de la Métropole Européenne de Lille.

Afin de réaliser ces travaux, une convention de déversement doit être prise entre la Ville de Seclin et la MEL.

Considérant La convention de déversement proposée par la MEL pour le raccordement des futures toilettes publiques qui seront installées place Stalingrad en annexe.

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECIDER

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention de Déversement et tout document relatif.

Annexé à la délibération :

Convention de déversement

ADOpte A L'UNANIMITE

A 32 VOIX POUR.

ROSENBERG—LIETARD Amandine absente sans procuration.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Fouad Eddine EL GHAZI

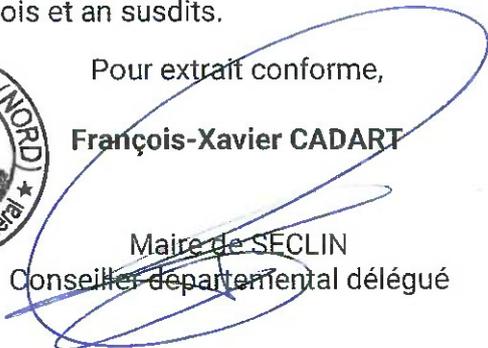


Secrétaire de séance
Conseiller municipal délégué à la prévention,
à la médiation et au civisme



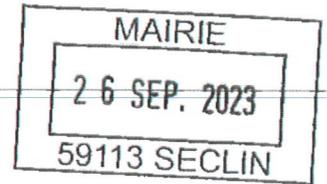
Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART



Maire de SECLIN
Conseiller départemental délégué

Direction générale déléguée réseaux, services, mobilité et transports
/ Eau et assainissement
/ Unité territoriale Lille-Seclin



Réf. **UT-CT-200 V3- C267214**

Dossier suivi par :
Aurélie HUGOT / Dominique ROGAL

Tél. : 0320216034

Mail : assainissement-UTLS@lillemetropole.fr

Mairie de Seclin
Services techniques
16, rue du Fourchon
59113 SECLIN

À l'intention de M. DELATRE

Objet : SECLIN - PL STALINGRAD.

Commande d'un branchement eaux usées et/ou eaux pluviales au réseau d'assainissement – Branchement payant

RONCHIN, le 19/09/23

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande concernant l'affaire reprise en objet, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le raccordement de votre immeuble sur le réseau public d'assainissement est conditionné au respect de la réglementation et à la signature de la Convention de Déversement Ordinaire jointe.

Votre commande ne pourra être prise en compte et planifiée qu'après retour dans nos services des documents ci-joints dûment complétés, datés et signés :

- la convention de déversement ordinaire,
- le devis (ce dernier est donné à titre informatif car il s'établit aux conditions du marché en cours).

Comme indiqué dans la convention, le paiement des travaux ne devra intervenir qu'après réception d'un avis de sommes à payer émanant de la trésorerie de la Métropole.

Sans retour de votre part dans un délai d'un an, votre dossier sera classé sans suite.

La mise en service de votre branchement vous sera notifiée par écrit. J'attire votre attention sur le fait que **vos travaux intérieurs ne pourront pas démarrer avant réception de cette notification.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Fonctionnelle
Exploitation
Aurélie HUGOT

PJ : Convention de déversement ordinaire et devis

Numéro de dossier : **C267214**

CONVENTION DE DEVERSEMENT - DEMANDE DE BRANCHEMENT PAYANT
UF-FT-003bis V11

1. ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE REDEVABLE DES TRAVAUX

Nom ou raison sociale du pétitionnaire * :

Prénom * :

Date de naissance du pétitionnaire * : __ / __ / __

Ou numéro de Siret pour les personnes morales (entreprises, etc.) * : _____

(* champ obligatoire)

agissant en qualité de :

PROPRIETAIRE

MANDATAIRE DU (ou DES) PROPRIETAIRE(S) (mandat à annexer à la convention)

demeurant à : SECLIN au 16 DU FOURCHON

Téléphone : **06 30 07 61 99**

Le branchement permettra l'évacuation des effluents suivants, dans le respect de l'éventuelle obligation de prétraitement (pour les eaux usées assimilées domestiques et les eaux usées non domestiques), conformément au règlement d'assainissement (consultable sur le site de la Métropole : www.lillemetropole.fr) :

Eaux usées domestiques

Eaux Pluviales

Eaux usées domestiques et pluviales

Ces travaux sont à exécuter pour la propriété sise à **SECLIN**

Rue : **PL STALINGRAD**

N° :

dont je suis **PROPRIETAIRE OU MANDATAIRE** et de ce fait **REDEVABLE DES TRAVAUX**.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'unité territoriale dont l'adresse figure en-tête. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

2. COUTS LIES A LA CREATION DU BRANCHEMENT EN DOMAINE PUBLIC

Conformément au devis joint en annexe, le coût estimatif de l'installation du branchement en domaine public correspondant à la demande du pétitionnaire est de :

10 104,65 euros TTC (dont 10 % au titre des frais d'études et de surveillance)

Le coût réel des travaux sera exigé à la réception d'un avis de sommes à payer émanant de la Trésorerie de la Métropole. Le pétitionnaire s'engage à payer le prix des travaux, conformément à l'article L1331-2 du code de la santé publique.

3. COUTS LIES A LA PARTICIPATION D'ASSAINISSEMENT

Si la demande concerne une nouvelle construction / réhabilitation et que le branchement est destiné au rejet des eaux usées domestiques et/ou des eaux usées assimilées domestiques, la délibération 12 C 0217 du Conseil communautaire du 29 juin 2012 prévoit également le paiement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) et/ou de la participation pour le traitement des rejets assimilés domestiques (PTRAD), établies sur la surface au plancher construite. Le montant approximatif de ces participations vous a été communiqué lors de votre demande de permis de construire.

Il appartient au pétitionnaire de déclarer par écrit (à l'adresse reprise en entête) le raccordement des installations intérieures sur le branchement public au plus tard 1 an après la date de validité du permis de construire.

Dans le cas contraire, ou si la demande concerne la création d'un branchement pluvial strict, vous êtes exonéré de cette participation. Vous en êtes également exonéré si votre demande de permis est antérieure au 01/07/2012.

4. DELAI DE REALISATION DU BRANCHEMENT EN DOMAINE PUBLIC

Le délai de réalisation du branchement en domaine public est estimé entre 2 à 4 mois (à compter de la date de retour de la présente convention de déversement et du devis signés).

Conformément à l'article R121-2 du code de la consommation, le pétitionnaire dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de réception de la convention de déversement et du devis signés, sans donner de motif. Pour exercer son droit de rétractation, le

